

*Affaires courantes***PÉTITIONS****LE COMMERCE EXTÉRIEUR**

M. Mike Breugh (Oshawa): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par un nombre assez considérable de mes électeurs. Les pétitionnaires prient instamment le gouvernement de rejeter le projet d'accord de libre-échange nord-américain et lui recommandent d'avoir recours à la clause d'extinction pour mettre fin à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Meritt): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions.

La première traite de la loi C-91 sur les médicaments brevetés et est signée par des habitants de divers secteurs de la Colombie-Britannique, soit du nord, du sud et de la région côtière. Les pétitionnaires demandent au Parlement d'abroger les lois C-22 et C-91 afin que les Canadiens profitent pleinement de médicaments génériques à plus bas prix et que les régimes provinciaux et privés d'assurance-médicaments continuent de servir les Canadiens sans être forcés d'accroître les frais ou de réduire la protection offerte.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Jack Whittaker (Okanagan—Similkameen—Meritt): Monsieur le Président, les signataires de la deuxième pétition demandent au Parlement de rejeter le projet d'accord de libre-échange nord-américain et de recommander au gouvernement d'avoir recours à la clause d'extinction pour mettre fin à l'Accord de libre-échange canado-américain.

LES CARTES SUR LES TUEURS EN SÉRIE

M. Ken James (Sarnia—Lambton): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter quatre pétitions jugées correctes quant à la forme et au contenu.

Des centaines de pétitionnaires, provenant de diverses régions de ma circonscription, Sarnia—Lambton, exhortent le Parlement à adopter une loi rendant illégales l'importation, la distribution, la vente et la fabrication de cartes sur les tueurs en série.

Selon les signataires, il faudrait aussi faire savoir aux fabricants de ces cartes que leur produit sera saisi et détruit s'il entre au Canada.

LA VIOLENCE

M. René Soetens (Ontario): Monsieur le Président, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai le plaisir de déposer cette pétition.

Elle est présentée par de nombreux citoyens de la ville d'Ajax et comporte un certain nombre d'attendus concernant la violence faite aux femmes et aux enfants ainsi que les multiples problèmes des victimes de cette violence. En conséquence, je présente leur recommandation.

Les pétitionnaires prient humblement le Parlement d'adopter une mesure législative visant à enrayer la violence faite aux femmes et aux enfants, à encourager et à aider les femmes à déclarer les agressions ou les mauvais traitements dont elles sont victimes, à aider celles qui ont fait pareilles déclarations, à aider les mères à protéger leurs enfants, à souligner l'importance de la réadaptation des personnes violentes, à déployer des efforts particuliers pour la formation des policiers, des avocats, des travailleurs auprès des tribunaux et des juges, afin de les renseigner davantage sur la violence faite aux femmes et aux enfants, et à sensibiliser la population à ces problèmes très importants et ignorés de longue date.

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. Mac Harb (Ottawa—Centre): Monsieur le Président, j'ai ici une pétition que plus de 1 000 personnes ont signée. Les pétitionnaires prient la Chambre de demander au gouvernement de prendre immédiatement des mesures relativement aux prix de l'essence dans notre région.

Ils se joignent à ceux qui demandent au gouvernement de s'assurer que toute enquête qui se tiendra à ce sujet soit publique.

• (1510)

LA DÉFENSE NATIONALE

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, j'ai deux pétitions à présenter, conformément à l'article 36 du Règlement.

La première pétition porte sur le dépôt d'approvisionnement n° 5 des Forces canadiennes, à Moncton. Les pétitionnaires pressent le Parlement de revenir sur sa décision inopportune de fermer ces installations militaires qui ont si bien servi les troupes et la milice canadiennes, tant au Canada qu'à l'étranger, depuis 52 ans. Ils exhortent le gouvernement à revenir sur sa décision.

LE PRIX DE L'ESSENCE

M. George S. Rideout (Moncton): Monsieur le Président, la pétition que je présente vient appuyer les propos du député d'Ottawa—Centre au sujet du problème du prix de l'essence, car nous avons un problème semblable à Moncton.